

CODE

Tribunal de l'arrondissement de la Broye Rue de la Gare 1, case postale 861, 1470 Estavayer-le-Lac

Recommandé
Tribunal cantonal
Chambre des poursuites et faillites
Attn. Madame Catherine OVERNEY
Présidente
Rue des Augustins 3
1701 Fribourg

Estavayer-le-Lac, le 7 juin 2018

Opposition M. Denis ERNI

Tribunal de l'arrondissement de la Broye TRBR Gericht des Broyebezirks 8GBR

Président du Tribunal civil Präsident des Zivilgerichts

Rue de la Gare 1, case postale 861, 1470 Estavayer-le-Lac

T +41 26 305 91 00, F +41 26 305 91 01 CCP 17-4633-2 www.fr.ch/pj

Numéro du dossier: 10 2017 771

N/réf.: JME/maj

V/réf. : Courriel :

Madame la Présidente,

Le 1er juin 2018, Denis ERNI, à Estavayer-le-Lac, a formé opposition au commandement de payer dirigé contre lui par le Greffe du Tribunal de l'arrondissement de la Broye pour un montant de Fr. 100.- (frais de justice selon la décision rendue le 30 octobre 2017). Par requête du 14 juin 2018, ledit tribunal requiert la mainlevée définitive de cette opposition.

Dans la mesure où, pour des raisons d'impartialité évidente, les magistrats du Tribunal de la Broye ne sauraient statuer sur une requête émanent de leur tribunal, je transmets au Tribunal cantonal le dossier de la cause en lui laissant le soin de statuer sur la présente demande de récusation et, cas échéant, de renvoyer l'affaire auprès d'une autre autorité judiciaire de première instance.

Je vous prie d'agréer, Madame la Juge cantonal, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Benoît Meuwly Président

Copie aux parties

Annexe mentionnée

Pouvoir Judiciaire PJ Gerichtsbehörden GB